

Juin 2015

[Campaign Preview](#)[HTML Source](#)[Plain-Text Email](#)[Details](#)

JUIN 2015

Sommaire:

[Bienvenue](#) / [Nouvelles](#) / [Événements](#) / [Rabais](#) / [Subventions](#) / [Auditions](#) / [Formations](#) / [Contact](#)

HORAIRES D'ÉTÉ ET CONGÉS



Veillez noter que les bureaux de la GMMQ suivront l'horaire d'été entre le lundi 22 juin et le vendredi 4 septembre :

lundi au jeudi : 8h à 16h30 (fermeture entre 12h et 13h)

vendredi : 8h à 12h

Veillez noter que les bureaux de la GMMQ à Montréal et à Québec seront fermés le mercredi 24 juin et le lundi 29 juin, en raison de la Fête Nationale du Québec et de la Fête du Canada. Nous serons ouverts le 1er juillet.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Nous souhaitons la bienvenue à **Étienne Barry, Pascale Beaudin, Frédéric Charlier, Hugo Doyon-Karout, Camille Gélinas, Matthew Kolaitis, Guillaume Lebel, Hugo Mayrand, Anna Frances Meyer, Mathieu Mousseau, Sébastien Picard-Marois, Cathy Pimentel, Melissa Plett, Benoit Racine, Laurent Saint-Pierre, François Thiffault** et **Charles Trudel** qui se sont joints à la **Guilde des musiciens et musiciennes du**

Québec en mai 2015.

Vous êtes membre et vous avez une question ? Contactez Amélie au service aux membres de la GMMQ au 514 842-2866, poste 245 ou 1 800 363-6688, poste 245 ou en écrivant à membres@gmmq.com.

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES MEMBRES

RÉUNION D'INFORMATION MENSUELLE

LA GUILDE EST IMPORTANTE
POUR VOUS. VENEZ NOUS
RENCONTRER ET COMPRENDRE
POURQUOI !

Que vous soyez membre depuis longtemps ou depuis peu, venez nous rencontrer lors d'une réunion d'information et comprendre pourquoi la Guilde est importante pour tous les musiciens professionnels du Québec.

Assistez à une réunion d'information de la GMMQ et courez la chance de gagner votre cotisation annuelle pour l'année suivante !

Prochaine réunion: mardi 30 juin 2015, à 14h

au bureau de la GMMQ à Montréal (505, boulevard René-Lévesque, bureau 900)

Pour vous inscrire, contactez Amélie au Service aux membres à membres@gmmq.com ou 514 842-2866 poste 245.

NOUVELLES

UNE NOUVELLE MISSION POUR LA GMMQ !

Le conseil exécutif de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec a obtenu le 27 février l'aval du Conseil d'administration pour l'adoption d'un nouvel énoncé de la mission de l'organisation, qui reflète mieux les besoins actuels de nos membres. Celle-ci a été présentée aux membres lors de la dernière assemblée générale du 27 mai, ainsi que le plan d'action 2015-2017.

Ancienne mission :

"La GMMQ représente et défend les intérêts moraux, sociaux et économiques des musiciens professionnels afin que leur apport à la société soit reconnu à sa juste valeur."

Nouvelle mission :

"La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) a pour mission de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution

de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution indispensable des musiciens professionnels à la société en représentant et en défendant leurs intérêts artistiques, sociaux et économiques."

ENTENTE DE PRINCIPE POUR L'ENTENTE GMMQ-ADISQ POUR LE PHONOGRAMME

La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) est heureuse d'annoncer qu'une entente de principe est intervenue le mercredi 10 juin entre les comités de négociation pour le renouvellement de l'entente GMMQ - ADISQ pour le phonogramme. Rappelons que les négociations avaient débuté il y a cinq ans.

L'entente de principe sera présentée plus en détails aux membres de la GMMQ lors d'une assemblée qui se tiendra dans les meilleurs délais. Un vote sera organisé par la suite pour entériner les nouvelles conditions d'engagement des musiciens professionnels sur des contrats ADISQ Phonogramme.

La Guilde souhaite remercier chaleureusement les personnes qui se sont activement impliquées dans ce comité de négociation : Eric Lefebvre (secrétaire-trésorier de la GMMQ), Simon Roux (directeur des relations de travail GMMQ), Bernard LeBlanc (directeur des services symphoniques de l'AFM) et le musicien Maxime Lalanne. Nous remercions également les musiciennes Nathalie Bonin et Ligia Paquin, ainsi que les anciennes membres du conseil d'administration de la GMMQ Myriam Pelletier et Kristin Molnar, qui ont fait partie du comité de négociation au cours de ces dernières années.

LA GMMQ VEUT VOTRE OPINION : CHANGEMENT POUR LES DÉDUCTIONS SUR LE DROIT D'AUTEUR

Dans le cadre de ses représentations, la GMMQ participe à diverses tables de concertation dont le DAMIC (Droit d'auteur - Musique - Internet - Copyright). Notre regroupement s'inquiète de l'impact des modifications que le gouvernement veut apporter quant aux déductions pour droit d'auteur.

Cette déduction concerne les artistes et créateurs au sens des lois provinciales sur le statut de l'artiste. Elle leur permet de déduire leurs revenus de droits d'auteur s'ils sont inférieurs à 60 000\$ par an.

En mars dernier, dans son rapport au gouvernement provincial, la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (Commission Godbout) recommandait l'abolition de la déduction pour artiste à l'égard de revenus provenant d'un droit d'auteur ou d'un droit apparenté. Aux yeux de la Commission, cette mesure ne sert plus aux fins pour lesquelles elle a été créée. Le rapport précisait que : « Même si

cette mesure peut sembler légitime en vue de soutenir les créateurs québécois, elle apparaît mal ciblée puisque des relevés pour droits d'auteurs sont transmis à des contribuables qui ne sont pas des artistes. »

Le gouvernement provincial n'a pas retenu cette recommandation dans son dernier budget en avril, mais il ne l'a pas écarté, d'où l'intérêt de documenter le dossier avant que pareille décision ne soit introduite dans un prochain budget.

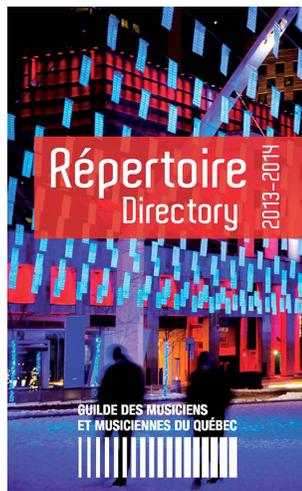
Le rapport Godbout affirme d'une part que cette déduction est légitime, mais qu'elle ne profite pas seulement aux artistes. Nous n'avons pas en mains les données sur lesquelles la Commission s'est appuyée pour conclure que les artistes ne profitaient pas de cette mesure, c'est pourquoi nous vous demandons aujourd'hui de répondre à un sondage qui nous permettra de mieux cerner la situation.

Nous vous remercions à l'avance de répondre au sondage et soyez assuré que l'anonymat est protégé et que toutes les données recueillies demeureront confidentielles.

*** Veuillez noter que le lien du sondage est valide jusqu'au 15 juillet 2015 ****

[Accédez au sondage](#)

RÉPERTOIRE DES MEMBRES : VERS UNE APPLICATION MOBILE



Depuis 2012, la GMMQ donne le choix à ses membres de recevoir le répertoire en version imprimée ou électronique (PDF). Compte-tenu du nombre croissant de membres souhaitant recevoir le répertoire électronique, la GMMQ travaille actuellement sur le développement d'une application mobile qui viendra remplacer l'actuel bottin imprimé (une parution au deux ans). Contrairement au répertoire imprimé, cette application permettra aux utilisateurs d'avoir accès aux informations mises jour quotidiennement. Par ailleurs, en plus de faire réaliser des coûts importants d'impression à la GMMQ, l'application mobile représente une option plus verte. Ce qui a guidé notre choix: efficacité et environnement. Nous espérons que vous pourrez profiter de cette application le plus tôt possible.

En attendant, vous pouvez toujours accéder aux informations des membres en consultant [le répertoire des membres sur notre site web](#).

REVUE ENTRACTE : UN NUMÉRO PLUS IMPORTANT



Pour les mêmes raisons économiques et environnementales énoncées plus haut, la GMMQ publiera dorénavant un numéro de la revue Entracte par année au lieu de deux. Nous travaillons actuellement à définir le contenu de la revue qui devrait désormais voir son nombre de pages augmenté.

Le prochain numéro de l'Entracte est prévu pour **l'automne 2015**. [Cliquez ici pour consulter les numéros précédents](#)

NOS MEMBRES À L'HONNEUR

ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

Félicitations à **Yannick Nézet-Séguin**, chef d'orchestre et directeur artistique de l'Orchestre Métropolitain, qui a été promu au grade d'officier de l'Ordre national du Québec. Les récipiendaires ont été décorés lors d'une cérémonie officielle à l'hôtel du Parlement. Nous félicitons également **François Dompierre** qui a reçu cette année sa décoration, suite à sa nomination en 2014 au grade de chevalier de l'Ordre national du Québec. [Consultez la liste des récipiendaires 2015](#)

PRIX FÉLIX-LECLERC

Félicitations à **Salomé Leclerc** qui a remporté le 20e prix Félix-Leclerc de la chanson 2015, remis à l'occasion des FrancoFolies de Montréal. Elle succède à Philémon Cimon, qui avait obtenu le prix l'an dernier. Salomé Leclerc recevra ainsi deux bourses, une de 2500 \$ et l'autre de 10 000 \$, ainsi qu'un stage au Chantier des Francos avant son passage à La Rochelle. Salomé Leclerc a également remporté le prix Rapsat-Lelièvre en mai dernier. [Lire l'article du Devoir](#)

ÉVÉNEMENTS

COUP DE CHALEUR 2015



Le Fonds Jean-Carignan participera de nouveau au COUP DE CHALEUR organisé par la Fondation des artistes. Cette collecte de dons aura lieu le dimanche 19 juillet 2015 à l'occasion du concert d'Alexandre Da



Costa et de l'ensemble Acacia au Domaine Forget. Rappelons que le Fonds Jean-Carignan vient en aide aux musiciens professionnels dans le besoin.

(crédit photo : Philippe Jasmin)

[Cliquez ici pour en savoir plus sur le Fonds Jean-Carignan ou pour faire un don](#)

POLITIQUE CULTURELLE AU QUÉBEC, UN NOUVEAU CHANTIER POUR L'AUTOMNE

Le 18 juin, le président et la directrice générale de la GMMQ, Luc Fortin et Mylène Cyr, assistaient à la conférence intitulée "Au Québec et dans le monde, la culture au cœur de notre identité" livrée par Hélène David, ministre de la culture et des communications du Québec. Lors de cet événement organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), Hélène David a annoncé que le chantier menant à une nouvelle politique culturelle serait lancée à l'automne.

[Lire l'article du Devoir consacré à cet événement](#)

RABAIS AUX MEMBRES

JURIPOP ARTISTES : DES SERVICES JURIDIQUES À MOINDRES COÛTS

La Presse+ a publié un article intéressant sur la [Clinique juridique Juripop](#) qui permet de rendre la justice accessible à tous.

On vous rappelle que les membres de la Guilde des musiciens peuvent adhérer gratuitement à la clinique juridique Juripop afin de bénéficier de services juridiques à prix modique. Juripop Artistes est un programme permettant un meilleur accès à la justice pour les artistes, dans les domaines de la propriété intellectuelle et le droit du divertissement.

Pour nos membres, **la première heure de consultation est gratuite et les suivantes sont tarifées aux taux préférentiel de 65\$/heure** (taxes en sus.). Juripop propose aussi des services aux particuliers liés au logement, famille, travail, administratif, droit criminel et pénal, offerts à un coût modique.

N'hésitez pas à faire appel à Juripop !

[Cliquez ici pour lire l'article](#)

La Guilde négocie des tarifs préférentiels auprès de différents partenaires (musique, divertissement, santé et bien être, transport, etc.) permettant aux membres de profiter de nombreux services à des prix avantageux, **sur présentation de la carte de membre Guilde. La liste des rabais proposés est disponible sur l'accès membre du www.gmmq.com**

Faites-nous part de vos suggestions! Pour quels produits ou services souhaiteriez-vous avoir des rabais ?

Pour toute question ou commentaire concernant les rabais aux membres, n'hésitez pas à communiquer avec Julie Bréhéret, directrice des communications, au 514 842-2866 poste 229 ou communications@gmmq.com

SUBVENTIONS, BOURSES ET APPELS DE PROJETS

APPELS DE PROJET

M pour Montréal, Les Francopholies de Montréal, Osheaga, MEG Montréal, Le Festival de musique émergente, en collaboration avec les festival parisien MaMA

[Vitrine MaMA 2015 à Paris](#)

Date limite: 26 juin 2015

LOJIQ - Les Offices jeunesse internationales du Québec

[Jeune musicien-instrumentaliste invité à performer au café al Aire Libre en Colombie](#)

Date limite: 13 juillet 2015

Conseil des arts et Montréal et Culture Montréal:

[Tisser des liens artistiques pour faire rayonner la communauté métropolitaine de Montréal](#)

Date limite: 31 juillet 2015

BOURSES

Culture pour tous:

[Prix Charles Biddle](#)

Date limite: 31 juillet 2015

SUBVENTIONS

Fondation SOCAN:

[Subventions pour musique populaire et musique de concert](#)

Date limite: 15 septembre 2015

Conseil des arts du Canada

[Musique: Subventions de voyage](#)

Date limite: 15 septembre 2015

Conseil des arts du Canada

[Musique: Commande de compositions canadiennes](#)

Date limite: 15 septembre 2015

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ):

[Soutien aux projets](#)

Date limite: 1 octobre 2015

Conseil des arts du Canada

[Musique: Subventions de production](#)

Date limite: 1 octobre 2015

AUDITIONS, OFFRES D'EMPLOI ET CONCOURS

AUDITIONS ET OFFRES D'EMPLOIS

Orchestre métropolitain : Timbalier

Date d'audition: 30 juillet 2015

Date limite d'inscription: 16 juillet 2015

Orchestre symphonique de Montréal: [Chef assistant à l'OSM](#)

Date limite : 8 juillet 2015

École de musique *L'éveil musical d'Anjou* : Professeur d'exploration musicale, de chant (pop), de violon et de piano

Date limite : 17 août 2015

CONCOURS

Festival de Jazz international de Montréal

[Concours pour les guitaristes de la relève](#)

Date limite: 25 juin 2015

Orchestre Symphonique de Montréal:

[Concours OSM Manuvie 2015](#) : piano et percussions

Date limite: 1 octobre 2015

[Concours de musique national Eckhardt-Gramatté](#)

Date limite: 15 novembre 2015

Les avis d'audition et offres d'emploi sont disponibles en vous connectant à l'accès membres sur www.gmmq.com, rubrique "auditions et offres d'emplois". Si vous avez oublié vos codes d'accès, vous pouvez communiquer avec le service aux membres au 514 842-2866 poste 245 ou 1 800-363-6688.

FORMATIONS

Conseil québécois de la musique (CQM)

Le Conseil québécois de la musique propose des formations pour les musiciens à prix avantageux. **La période d'inscription est en cours et les places sont limitées...hâtez-vous !**

[Consultez la programmation 2015-2016.](#)

Société Professionnelle des Auteurs et des Compositeurs du Québec (SPACQ)

La SPACQ organise annuellement des formations pour les auteurs et les compositeurs de chansons et/ou de musique à l'image.

[En savoir plus](#)

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)

L'ADISQ offre une panoplie de formations spécialisées dans plusieurs domaines autour de l'industrie du disque afin de mieux former ses membres à la réalité du milieu de travail.

[En savoir plus](#)

[Haut de page](#)

En attendant le prochain cyberbulletin, contactez-nous !



Facebook



Twitter



Site web



Nous écrire

Copyright © 2018 Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, tous droits réservés.

Vous recevez ce message car vous êtes membre ou employé de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. / You received this email because you are a member or employee of the Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.

GUILDE DES MUSIENS ET MUSIENNES DU QUÉBEC



Notre adresse postale:

Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
505, René Lévesque ouest
Suite 900
Montréal, Qc H2Z 1Y7
Canada

[Add us to your address book](#)

[se désabonner de cette liste d'envoi](#) [mettre à jour vos informations](#)

